



GRAND PRIX DES YVELINES 2019

Samedi 6 et Dimanche 7 Avril 2019
Golf des Yvelines - parcours Les Chênes

78940 La Queue Lez Yvelines
☎ : 01.34.86.48.89 – lesyvelines@opengolfclub.com

*Cette épreuve est classée Grand Prix (Catégorie 2018 : 8 pour les Dames et 7 pour les Messieurs)
Ce règlement complète le règlement général des Grands Prix.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs de nationalité française ou étrangère licenciés à une fédération reconnue et ayant fait enregistrer par leur club leur certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2018, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié..

Index Messieurs : inférieur à 8.5 à la date d'inscription
Index Dames : inférieur à 11.5 à la date d'inscription

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Grands Prix fédéraux. L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le 23 Mars 2019

Le champ de joueur sera de 120 participants.

Un nombre de 12 wild card sera attribué après la clôture des inscriptions par la Ligue de Paris en fonction des demandes reçues à la Ligue de Paris (contact@lpgolf.com)

Contrôle antidopage : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

2. FORME DE JEU

36 trous en Stroke Play

SERIES : 1 série unique Messieurs, 1 série unique Dames
MARQUES : Blanches pour les Messieurs, Bleues pour les Dames
CLASSEMENT : Brut dans chaque série
DEPARTAGE : Pour la 1^{ère} place finale, play off «trou par trou». Pour les autres places, la règle des 18, 9, 6, 3 et dernier trou sera appliquée
HEURES DE DEPART : Etablies par le club 72 heures avant le début de l'épreuve. Ils seront consultables par téléphone au 01 34 86 48 89 et sur notre site internet www.golfdesyvelines.com



3. ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir par courrier à l'adresse suivante :

**Golf des Yvelines
Château de la Couharde
78940 La Queue Lez Yvelines**

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d'inscriptions. Les engagements devront être parvenus au secrétariat du golf accompagnés du règlement par courrier au plus tard le 1^{er} Avril.

Adultes :	80 Euros
Nés entre 1994 et 2000 :	40 Euros
Nés en 2001 et après :	40 Euros

La Liste des joueurs retenus sera publiée le 1^{er} Avril

La journée d'entraînement sera le vendredi 5 Avril

4. PRIX

Seront récompensés :

- Les 3 meilleurs scores brut pour les Messieurs
- Les 3 meilleurs scores brut pour les Dames

5. COMITE DE L'EPREUVE

- La directrice Karine ESPINASSE-BEAUVALET
- Arbitre
- Arbitre

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus.

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.